

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES SALARIÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'EDF S.A. DU 13 AU 19 MAI 2009



Pour une stratégie d'entreprise durable, centrée sur les salariés et le service public

Cher(e) collègue,

L'élection des administrateurs salariés au conseil d'administration d'EDF SA vous permet de porter avis sur les orientations stratégiques, économiques, financières ou technologiques de la société et du groupe.

Chacun en mesure les effets, tant au plan de nos missions de service public, de la responsabilité sociale et sociétale de l'entreprise, que des conditions d'emploi et de rémunération du personnel, de ses conditions de vie et de travail.

Tous les salariés des différentes entités d'EDF SA et filiales du Groupe eRDF, RTE, Électricité de Strasbourg et TIRU SA sont concernés par cette élection.

Ce scrutin se déroule sur un fond de crise d'une économie capitaliste qui, emportée par sa cupidité, affecte durement la situation de millions de familles et de salariés en France, en Europe et dans le monde.

« Les gens qui nous assuraient que le marché fonctionnait, que la poursuite du profit conduisait toujours à un résultat positif, se sont massivement trompés » dit ainsi Paul Krugman, Prix Nobel d'économie 2008 !

N'est-ce pas le constat que chacun peut faire aujourd'hui, après dix ans d'une déréglementation du secteur de l'énergie promue, notamment, par une Commission européenne d'inspiration très libérale ?

Peu de secteurs ont subi autant de bouleversements : création d'EDF SA, ouverture du capital, lancement de l'actionnariat salarié, ouverture du marché de l'électricité à la concurrence, croissance externe, éclatement en filiales des activités de transport et de distribution, modification des IRP, modification du régime de retraite et de l'âge de départ, le tout sur fond de départs massifs en inactivité et de renouvellement insuffisant des emplois et compétences.

C'est ce qu'observe, dans son domaine, l'inspecteur général de la Sûreté nucléaire pour appeler EDF « à ne pas sous-estimer l'impact de ces changements et de leur rythme sur le corps social et [...] à être plus attentif aux préoccupations des agents qui disent

parfois ne plus se reconnaître dans leur entreprise [...] (à leur sens trop axée sur les aspects financiers et trop peu sur les aspects industriels et sociaux...) alors qu'ils demeurent viscéralement attachés, en particulier, à sa mission de service public ».

Toutes les décisions prises en CA ont un impact direct sur l'emploi statutaire et les salaires, l'amélioration des conditions de travail et des retraites, la politique industrielle et la politique commerciale.

Aujourd'hui, ce sont les objectifs financiers qui prévalent. Les administrateurs salariés parrainés par la CGT défendent un point de vue différent, qui place les salariés et le service public au centre de la stratégie de l'entreprise et du groupe.

Ce n'est pas par hasard non plus, qu'en pleine déconfiture des places financières, selon le baromètre d'image des grandes entreprises — IPSOS — quelques jours après la tempête Klaus, « les Français semblent favoriser les entreprises apparentées au secteur public en plaçant EDF en tête de classement ».

Avec vous, les administrateurs salariés — parrainés par la CGT — vont œuvrer pour un service public de l'électricité dont l'objet est de garantir l'approvisionnement en électricité sur l'ensemble du territoire national, dans le respect de l'intérêt général.

D'un même pas, ils appuient une politique énergétique ouverte sur les enjeux européens, reposant sur un service public de l'énergie qui garantit l'indépendance stratégique de la Nation et favorise sa compétitivité économique.

La loi française, elle-même, précise que sa conduite nécessite le maintien et le développement d'entreprises publiques nationales et locales dans le secteur énergétique. Cela renforce, à notre avis, l'intérêt de la création d'un pôle public de l'énergie.

C'est le sens du vote, à votre disposition, en faveur de la liste parrainée par la CGT.

Un vote qui porte l'exigence d'une politique sociale reconnaissant le capital humain de l'entreprise comme sa principale richesse.

Maxime VILLOTA

Candidat et administrateur sortant

LES POSITIONS DE LA CGT

L'énergie n'est pas un produit comme les autres

Les ressources énergétiques fossiles sont des biens mondiaux limités : ils sont donc à partager. **L'accès à l'énergie est synonyme de développement économique et social. 20 % de la population mondiale consomment 80 % de l'énergie dans le monde et 2 milliards d'êtres humains sont privés d'électricité.**

L'accès aux ressources énergétiques est source de tensions et conflits, comme on a pu le constater en Irak et plus récemment en Ukraine.

Face au problème majeur des gaz à effet de serre, les pays qui, par le passé, ont massivement utilisé ces ressources, doivent aujourd'hui donner la priorité à d'autres modes de production

d'énergie, plus respectueux de la planète, et doivent mettre en place de vrais plans d'économies d'énergies, qui ne passent pas par un rationnement par les prix.

La crise économique mondiale accuse le système financier, à tel point que le Président de la République, lui-même, appelle à une « refondation du capitalisme » !

La Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement estime aussi que « le dogme du "laissez-faire le marché", appliqué au cours des vingt dernières années, a échoué de manière spectaculaire » ajoutant « ce qu'il faut, c'est fermer le grand casino » !

Devant le défi du changement climatique et de la réponse aux besoins essentiels de la population, c'est encore plus vrai pour l'énergie.

**VOTEZ POUR
LES CANDIDAT(E)S
PARRAINÉ(E)S
PAR LA CGT**

La concurrence libre et non faussée a sinistré le secteur

Depuis 2000, le secteur de l'énergie a été profondément impacté par l'introduction de la concurrence. La déréglementation a engendré une complexification, un gâchis et une « désoptimisation » du secteur. Les monopoles publics ont cédé la place à des oligopoles privés. Nous assistons à une reconcentration du secteur énergétique où, bientôt, seules quelques multinationales subsisteront.

Des milliards d'euros ont été engloutis par des groupes qui se disputent des parts de marché, sans investir sur de nouveaux moyens de production !

Le marché, qui n'a qu'une vision à court terme, ne peut pas répondre aux importants investissements nécessaires pour le futur. Cela va conduire à une réelle régression dans le domaine énergétique en termes de réponse solidaire aux besoins.

Cela a déjà conduit à une réorientation de la politique commerciale, favorisant la vente de services, au détriment de celle répondant aux besoins en énergie.

Face à l'échec du marché, l'entreprise intégrée nationalisée reste la meilleure réponse : elle privilégie l'intérêt des usagers et non celui des actionnaires.

Créer un pôle public de l'énergie en France.

Face à tous ces bouleversements, la France ne peut pas se priver d'un pôle public de l'énergie, détaché des contraintes du marché et de la cupidité des actionnaires.

Ce pôle impliquerait les entreprises de production et de mise à disposition des énergies. Parties prenantes, ces partenaires EDF, GDF SUEZ, Areva, Alstom, Total..., formeraient un pôle public pour coopérer et ainsi mettre en œuvre la politique énergétique du pays. Cela concernerait les activités liées au charbon, pétrole, gaz et électricité, mais aussi les énergies renouvelables dont l'hydraulique, le solaire, l'éolien, la biomasse...

Le domaine de compétences de ces différents acteurs serait défini au sein du pôle qui se développerait avec l'appui d'entreprises publiques nationales.

Ce pôle aurait pour mission de :

- sécuriser les approvisionnements en énergies ;
- maintenir les tarifs pour le gaz et l'électricité en dessous de l'inflation ;
- instaurer une sécurité sociale professionnelle pour tous les salariés du secteur de l'énergie (y compris les sous-traitants), tout en permettant une mobilité professionnelle à l'ensemble du champ qui assurerait sécurité de l'emploi et formation professionnelle qualifiante ;
- harmoniser les garanties sociales ;
- aménager le territoire sans désertifier les zones moins rentables et tout en maintenant la péréquation tarifaire ;
- initier des coopérations financières et industrielles respectant les principes du développement durable ;
- impulser une politique de recherche ambitieuse, optimisant les moyens de production actuels et futurs (EnR, déchets, stockage de CO₂, véhicule électrique...) et les technologies à plus long terme (hydrogène, fusion...).

Ce pôle, tout en améliorant la transparence et la démocratisation de la prise de décision, ferait une place plus importante aux droits des salariés. Mettant fin aux baisses d'effectifs et aux non-

revalorisations des rémunérations, il homogénéiserait les pratiques dans les différentes entreprises.

La place du personnel y serait transformée : au lieu d'être considéré comme une charge, il serait pris comme un investissement ; les institutions représentatives du personnel et les administrateurs salariés y auraient un réel pouvoir de décision quant aux orientations des entreprises.

La répartition des richesses y serait rééquilibrée en faveur des salaires, au détriment du capital : les gains de productivité revenant en priorité aux personnels et aux usagers.

Un développement international basé sur des contrats de service public

Le développement à l'international ne peut se faire que s'il est accepté politiquement (accord des élus) et socialement (accord des organisations syndicales locales). Cela passe par des engagements sociaux vis-à-vis du personnel et une harmonisation des garanties sociales au niveau du groupe (les accords RSE — Responsabilité Sociale des Entreprises — peuvent être des outils utiles). **Il faut favoriser l'enclenchement d'un processus de coopération industrielle et d'harmonisation sociale qui se substituerait à la concurrence économique et au dumping social. Les administrateurs parrainés par la CGT avancent l'idée d'un GIE Areva/EDF/CEA, pour porter les projets nucléaires à l'échelle mondiale.**

Au niveau européen, **une agence européenne de l'énergie**, analysant toutes les sources d'énergies possibles, devrait favoriser la sécurité d'approvisionnement, le groupement d'achat long terme, l'interconnexion des réseaux, non pas pour favoriser le marché mais pour permettre un fonctionnement optimal des productions nationales.

Les projets internationaux ne doivent en aucun cas entraver les missions d'EDF, ses activités de Transport, de Distribution comme de Production, ni se faire au prix d'une pression augmentée sur la productivité en France.

Les administrateurs parrainés par la CGT s'opposent à la dissociation patrimoniale des réseaux et n'accepteront pas une cession, même partielle, du capital de RTE.

Des avancées rendues possibles par le rapport de force

Les luttes des salariés, ces dernières années, n'ont pas été vaines ; elles ont permis le maintien du Statut national pour l'ensemble des salariés du secteur. Le contrat de service public constitue un verrou sur les tarifs de l'électricité, avec une augmentation limitée par l'inflation, le maintien d'une certaine forme d'intégration (au travers de filiales) entre la production et les réseaux, la liberté laissée aux collectivités locales de ne pas lancer d'appel d'offres pour la fourniture de gaz et d'électricité...

Les usagers sont toujours attachés à ce que le service public du gaz et de l'électricité ne soit pas l'objet de profit.

Gagner demande du temps et rien n'est jamais figé si l'on admet qu'il n'y a pas de fin à l'Histoire. Le sujet de l'énergie dépasse souvent largement le cadre d'une entreprise ou d'un secteur, mais concerne souvent toute la Nation.

La conception qu'a la CGT de l'énergie, aussi bien en France, en Europe que dans le monde, va dans le sens d'une énergie suffisante, de qualité, respectueuse de l'environnement, et accessible à tous, à un coût aussi bas que possible.

CANDIDATES ET CANDIDATS À L'ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES SALARIÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'EDF SA PARRAINÉ(S) PAR LA CGT

Maxime VILLOTA

Cadre au centre nucléaire de production d'électricité du Tricastin
Embauché à la centrale nucléaire de Dampierre en 1981
Administrateur sortant

Jean-Paul RIGNAC

Ingénieur chercheur à EDF R&D
Renardières
Embauché à EDF R&D en 1991 suite à un doctorat en énergétique
Administrateur sortant

Christine CHABAUTY

Appui grandes entreprises senior aux agences grands comptes
Magistrat non professionnel près du Conseil des prud'hommes de Nanterre
Recrutée par un cabinet de recrutement pour EDF en 2000

Philippe MAÏSSA

Cadre au centre d'ingénierie thermique
Embauché à EDF en 1994
Expert senior en combustion et chaudière

Sidonie DELALANDE

Formatrice des chargés d'affaires à eRDF Lyon
Embauchée à EDF en septembre 1999
Déléguée du personnel et membre de la Commission secondaire de l'unité opérationnelle formation
Secrétaire de la section syndicale de La Pérolière

Stéphane MAIRESSE

Ingénieur en informatique au centre national d'équipement nucléaire
Embauché en août 1994
DUT génie électrique et informatique

Marc ALVINERIE

Cadre à la direction technique de TIRU SA
Administrateur représentant des salariés au conseil d'administration de TIRU SA

Charles NIETO

Agent technique d'exploitation au groupement de postes de Balma
Embauché à EDF en 1979 comme monteur THT (lignard)
Membre du conseil de surveillance de RTE

Christophe JOUANNEAU

Exploitant à la centrale thermique de Cordemais
Embauché en 1998 suite à un BTS SIRA
Secrétaire du CE

LES SALARIÉS DES ENTREPRISES SUIVANTES SONT CONCERNÉS PAR LE VOTE : EDF SA - ERDF - RTE - ÉLECTRICITÉ DE STRASBOURG TIRU SA, SOIT 110 000 PERSONNES.

**VOTEZ POUR
LES CANDIDAT(E)S
PARRAINÉ(E)S
PAR LA CGT**